

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 031/AOIO/DG/DTEC/SDPEST/SPE /CIPM-SCDP/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) CAMIONS CITERNES GPL D'UNE CAPACITE DE CINQUANTE-SEPT (57) METRES CUBES (M3) CHACUN AVEC ACCESSOIRES ET ENSEMBLES ROULANTS Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Ouvert relatif à l'acquisition de trois (03) camions citernes GPL d'une capacité de cinquante-sept (57) mètres cubes (m³) chacun avec accessoires et ensembles roulants.

2. Consistance des prestations

Les spécifications des fournitures objet du présent Appel d'Offres sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture (DF) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette acquisition à l'issue des études préalables est de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA CIF rendu Port de Douala.

4. Allotissement

Les Fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun ou à l'étranger, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire C01A1 et C01L1.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille francs (200 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **24 novembre 2022 à 09 h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°031/AOIO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) CAMIONS CITERNES GPL D'UNE CAPACITE DE CINQUANTE-SEPT (57) METRES CUBES (M³) CHACUN AVEC ACCESSOIRES ET ENSEMBLES ROULANTS ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois calendaires** CIF rendu Port de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant fixé à cinq millions (5 000 000) de francs CFA.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **24 novembre 2022 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

v Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;

- Soumissionnaire non soumis au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

v Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

– Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

– Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

- Absence d'une lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|---|---------|
| ▪ Références de l'entreprise | Oui/Non |
| ▪ Documentation justifiant l'origine et la qualité de la fourniture | Oui/Non |
| ▪ Service après-vente | Oui/Non |

▪ Planning et délai de livraison

Oui/Non

▪ Preuve de la capacité financière et

d'acceptation des conditions du

Marché

Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Tél (+237) 679 51 88 84 ou 6 94 84 06 08.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

DOUALA Le 21-10-2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE